

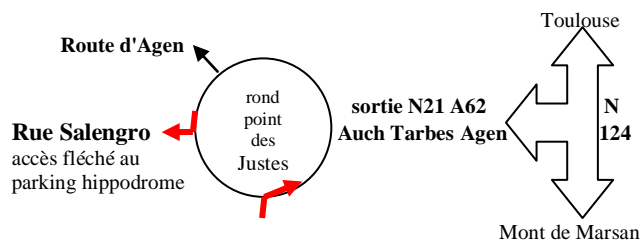
Raid Auch Nature

Le raid: Le raid est le sport nature par excellence. Il allie écologie, découverte et sports de pleine nature tel que VTT, course pédestre et bien souvent canoë, le tout en orientation car les valeurs de gestion de course, de choix d'itinéraire et de respect de l'environnement fondent cette pratique.

Le raid du Grand Auch: Une épreuve de ce type faisait défaut dans le Gers. Nous proposons la concrétisation d'un formidable projet, avec l'organisation d'un raid multisports ouvert à tous, de 15 ans à (pas d'âge limite), pour le bien être de tous avec pour terrain de jeu notre magnifique région du Grand Auch. Mais notre projet c'est aussi et surtout l'organisation d'une course conviviale afin de répondre à l'attente de tous, des débutants aux plus chevronnés. Les parcours détaillés seront des parcours agréables dans la proche campagne Auscitaine et savamment dosés pour que les conditions de pratique soient adaptées à tous.

dimanche 21 septembre

A partir de 7h45; **accueil hippodrome.**



Horaires:

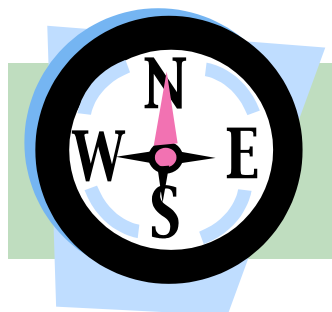
- 9h: briefing d'avant course, présence obligatoire
- 9h30: départ raid
- de 12h à 15h: arrivées
- 15h30: remise des récompenses

<http://raidauch.hautetfort.com>

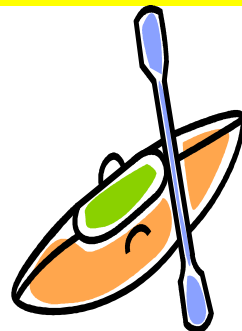
Toutes les informations sur le site RAN'Gers

le programme

le dimanche 21 septembre,
le 1er raid Auch Nature vous proposera...



....de la course d'orientation,
en parc, en ville, en campagne, niveau facile
durée de 1h20 à 1h40



... la traversée de Auch en canoë
5 kms



...et du VTT, en orientation
la découverte d'un beau réseau de chemins
24 kms

CAPITAINE : licencié FFCO oui non

NOM & PRENOM :

ADRESSE :

EMAIL :

DATE DE NAISSANCE :

TELEPHONE :

Atteste :

- ✓ être capable de plonger puis nager 50m en eau profonde;
- ✓ avoir pris connaissance du règlement du Raid Auch Nature
- ✓ être en possession d'une assurance responsabilité civile.

Fait à

, le

Signature

EQUIPIER : licencié FFCO oui non

NOM & PRENOM :

ADRESSE :

EMAIL:

DATE DE NAISSANCE :

TELEPHONE :

Atteste :

- ✓ être capable de plonger puis nager 50m en eau profonde;
- ✓ avoir pris connaissance du règlement du Raid Auch Nature;
- ✓ être en possession d'une assurance responsabilité civile.

Fait à

, le

Signature

NOM DE L'EQUIPE :

NUMERO DE PUCE ELECTRONIQUE (si vous avez) :

Remplissez le présent bulletin d'inscription puis joindre impérativement:

- pour un équipier licencié FFCO (ou UNSS), la photocopie de la licence.
- pour un équipier non-licenciés FFCO, le certificat médical de moins d'un an.

Doit apparaître sur le certificat médical la mention :
apte à la pratique du VTT, de la course à pied, et du canoë en compétition

- pour les mineurs, l'autorisation parentale et l'attestation de natation.
- la caution par chèque pour la location de la puce électronique obligatoire.
- pour tous; le règlement par chèque à l'ordre du CDCO32 selon le tarif ci-dessous:

Tarif pour 1 équipier:

Licenciés FFCO (et UNSS) : moins de 18 ans : 15 €, 19 ans et plus : 17,50 €

Non licenciés : moins de 18 ans : 18 €, 19 ans et plus : 20,50 €

Location de puce : 3 € (caution de 40 € restituée lors du retour de la puce)

Adressez le tout à:
Gilles Pinna
Raid Auch Nature,
45 rue Paul Verlaine
32 000 AUCH

Seuls les dossiers complets seront pris en compte.
Attention, tout dossier parvenu après la clôture des inscriptions à 80 équipes sera retourné

Inscription au plus tard le 15 SEPTEMBRE 2014
dans la limite maximum de 80 équipes

REGLEMENT DU RAID Raid Auch Nature 2014
extrait
règlement complet sur <http://raidauch.hautetfort.com>

ARTICLE 1 : ORGANISATION

1.1 Le Raid Auch Nature est organisé par l'association Comité Départemental Course d'Orientation du Gers le dimanche 21 septembre 2014 dans le département du Gers.
1.2 Lors du Raid, des épreuves pourront être modifiées, ajoutées ou supprimées si l'organisation le juge nécessaire (météo, etc...).

1.3 L'organisation souscrit uniquement une assurance responsabilité civile d'organisateur. Pour les non licenciés FFCO, une assurance journée est obligatoire et le montant de l'assurance est de 3€/équipier.

ARTICLE 2 : DEFINITION ET DEROULEMENT DE L'EPREUVE

2.1 Le Raid RAN est un raid multisports d'environ 40 km. Il est composé des disciplines suivantes : VTT, Canoë, CO qui s'enchaîneront avec divers formats d'orientation : cartes IOF, cartes IGN, photo aérienne, road-book.

2.2 Les équipes sont composées de 2 équipiers toujours en course avec une seule puce électronique prêtée par l'organisation. Les 2 équipiers doivent être constamment ensemble, à l'exception de la CO au score et de la CO en relais, et des contrôles auront lieu. Pour les portions d'orientation, chaque équipier aura sa carte. L'emplacement des balises sera indiquée sur la carte. L'équipe devra poinçonner sa puce électronique, ou poinçonner un carton de contrôle, à chaque balise.

ARTICLE 3 : SECURISATION DES CONCURRENTS

3.1 Chaque équipier devra obligatoirement avoir fourni un certificat médical mentionnant l'absence de contre-indication à la pratique du raid multisports en compétition (loi 23/03/1999) ou sa licence FFCO de l'année en cours. Un modèle de certificat est disponible sur le site RAN/Gers (<http://raidauch.hautetfort.com/>)

3.2 Les concurrents en VTT devront respecter le code de la route et les ordres des signaleurs dès lors qu'ils traverseront ou emprunteront une route ouverte à la circulation.

3.3 Les parcours VTT en orientation suivent principalement des chemins et exceptionnellement des routes. Les carrefours que les concurrents doivent emprunter seront sécurisés. Certaines routes seront strictement interdites (croix rouge sur la carte) et leur utilisation entraînera une disqualification immédiate.

3.4 Les concurrents qui empruntent les routes le font sous leurs propres responsabilités et doivent adapter une allure raisonnée et strictement respecter le code de la route. Le classement ne se fait pas au temps mais au nombre de balises trouvés.

3.5 La sécurité sera assurée par la croix rouge du Gers et l'unité locale de la croix rouge de Auch. Celle de l'épreuve canoë sera assurée par le club kayak de Auch

ARTICLE 4 : PARTICIPATION DES CONCURRENTS

4.1 Le Raid RAN est ouvert à toutes les personnes âgées d'au moins 15 ans, s'acquittant des droits d'inscription et ayant pris connaissance du présent règlement. Pour les mineurs une autorisation parentale et une attestation de natation seront exigés.

4.2 Les droits d'inscription pour l'édition 2014 sont les suivants:

- 17,5€ par équipier soit 35 € par équipe.

4.3 S'ajoutent pour les non-licenciés FFCO:

- 4,5€ par équipier (pour les frais de l'assurance journée obligatoire et la location de la puce).

4.4 L'inscription comprend :

- Le droit de participer à l'épreuve,

- Le ravitaillement d'après-course,

- Le cadeau souvenir, (sauf pour les inscriptions tardives, en fonction du stock)

- Les cartes et road book,

- Les ravitaillements,

- Les fournitures diverses (dossards, épingles, sport ident, résultats),

4.5 La participation au raid est soumise à l'inscription d'une équipe de 2 personnes, homme, femme ou mixte. Seules les équipes complètes et à jour dans leurs licences ou certificats médicaux seront autorisées à prendre le départ.

4.6 Une bourse aux équipiers est mise en place, un concurrent peut s'inscrire et des équipes seront alors constituées au fur et à mesure.

4.7 Chaque équipe engagée accepte de respecter les instructions de sécurité, de se conformer au code de la route et de respecter les décisions émises par l'organisation de l'épreuve.

4.8 Les concurrents autorisent l'organisation à utiliser à des fins promotionnelles toutes les images T.V., vidéos et photos réalisées par l'ensemble des médias présents durant le Raid RAN.

ARTICLE 5 : SECURITE

5.1 Les règlements de sécurité sont ceux des fédérations délégataires des disciplines concernées.

5.2 L'assistance aux personnes en danger est obligatoire sous peine de disqualification.

5.3 L'organisation se décharge de toute responsabilité si un coureur enfreint le code de la route.

ARTICLE 6 : MATERIEL OBLIGATOIRE

6.1 Matériel obligatoire par équipier :

- 1 Casque VTT norme CE,

- 1 réserve d'eau d'1 Litre minimum (poche à eau, bidon, etc...)

- vivres de course,

6.2 Matériel obligatoire par équipe :

- 1 couverture de survie,

- 1 sifflet,

- 1 boussole

- 1 téléphone portable,

6.3 Matériel conseillé :

- Porte-carte VTT,

- 1 trousse de premiers soins,

- gants,

- coupe-vent.

6.4 L'organisation n'est pas responsable de la casse, la perte ou le vol du matériel.

ARTICLE 9 : CLASSEMENT DES EQUIPES

9.1 Le classement se fait au nombre de balises poinçonnées. Une balise manquée entraîne 30 mn de pénalité.

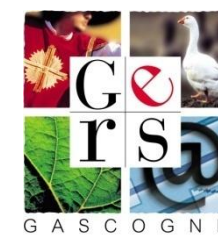
9.2 Quatre classements seront effectués selon les catégories suivantes :

- Homme,

- Jeunes (2 coéquipiers de moins de 18 ans),

- Vétérans (2 coéquipiers de plus de 45 ans),

- Femme.



RAID AUCH NATURE

21 septembre 2014

RAID multisports
VTT, canoë et
course d'orientation

